CONDITIONS D'ACCÈS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

VISITE DE L'UVEOR KEREA

CONDITIONS D'ACCÈS

Liste des participants : l'accès au site est conditionné à l'envoi préalable de la liste complète des participants et accompagnateurs. *En cas d'annulation tardive, toute reprogrammation sera soumise aux disponibilités du calendrier.*

Parcours pédagogique

- Durée de la visite : 2h (parcours pédagogique + visite du site). *Afin d'assurer le bon déroulement de la visite, merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire prévu. Ce délai permet de procéder à l'équipement des participants, à l'appel et à l'organisation des groupes.*
- Horaires et jours de visite : 10h-12h ou 14h-16h le mardi et le mercredi.
- Visite accessible **à partir de 8 ans.**
- **45 personnes maximum sur le site (accompagnateurs compris) .**
- Tenue vestimentaire adaptée : **chaussures plates et fermées**, vêtements pratiques.
- Pour les personnes atteintes de pathologies respiratoires, se signaler lors de la réservation et à l'arrivée sur site. Prévoir un aérosol et un masque. **Visite déconseillée aux personnes allergiques à la poussière.**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'accès au site en l'absence de guide est strictement interdit.
- Suivre les consignes indiquées par le guide tout au long de la visite.
- Port obligatoire du gilet de signalisation fluorescent et du casque (fournis par le SYDOM).
- Seules les passerelles de couleur jaune sont accessibles aux visiteurs.
- Les engins de manutention sont prioritaires sur le site.
- Il est interdit de toucher aux équipements, de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du site, de courir ou encore de manipuler les déchets.
- En cas d'incident sur le site, suivre le responsable du groupe pour rejoindre le point de rassemblement.

STATIONNEMENT

- Particuliers (véhicules légers) et bus : merci de **vous présenter à l'accueil** afin de signer le registre des entrées et sorties.
- Particuliers : stationnement en **marche arrière obligatoire** sur le parking.
- Bus : un emplacement vous est réservé sur le parking.

En cas de non-respect de ces consignes, l'autorisation de visite pourra être suspendue.